

Violences « genrées » et génocide des Arméniens : les témoignages de survivants au prisme de l'ADT

Joceline Chabot¹, Marie-Michèle Doucet², Sylvia Kasparian¹

¹Université de Moncton, Moncton – Canada

²Université de Montréal, Montréal – Canada

Abstract

In the last twenty years, a gendered approach to the study of genocides has renewed the field's questions and methods. Scholars from different disciplines have demonstrated that “gender ideology” was central to the Armenian Genocide from the outset with the initial targeting and slaughtering of men. For their part, women were victims of rape, abduction, sexual slavery and forced conversion to Islam. Combining historical and linguistic approaches, we analyze witness accounts of the Armenian genocide in connection with the sexual violence perpetrated against the victims. Using IRaMuTeQ, TROPES and HYPERBASE, we looked at six testimonies published between 1915 and 1920. We performed a systematic and comprehensive lexicometric-logometric reading of our sources. Through this combination of qualitative and quantitative approaches, we analyse the narrative procedures by which victims represent this type of genocidal violence.

Résumé

Depuis déjà deux décennies, les travaux menés à partir d'une approche genrée des génocides ont profité d'un renouvellement des méthodes et des questionnements. Dans cette perspective, les travaux des chercheurs issus de différentes disciplines ont montré que l'idéologie genrée (ou *gender ideology*) a joué un rôle déterminant dès le début du génocide des Arméniens avec la séparation et le massacre des hommes. Quant aux femmes, elles sont victimes de viols, d'enlèvements, d'esclavage sexuel et de conversions forcées à l'Islam. À partir d'une approche multidisciplinaire qui conjugue histoire et linguistique, nous voulons interroger les récits des témoins du génocide des Arméniens en lien avec les violences sexuées perpétrées contre les victimes. Notre corpus est composé de six témoignages livrés et publiés au plus près de l'événement entre 1915 et 1920. À l'aide des logiciels IRaMuTeQ, TROPES et HYPERBASE, nous avons effectué une lecture systématique et exhaustive de ce corpus textuel grâce à la lexicométrie-logométrie qui marie l'exploration qualitative et l'exploitation quantitative, permettant ainsi une analyse fine des textes. Notre communication interroge les procédés narratifs par lesquels les victimes présentent et représentent ce type de violences génocidaires.

Mots-clés : Genocide, Armenian, testimonies, sexual violence, gender, lexicometry, logometry, Hyperbase, Tropes, IraMuTeQ

Introduction

Rechercher du sens dans un texte repose sur le postulat que ce n'est pas le niveau sémantique qui prime mais bien l'utilisation particulière des mots dans un (con)texte donné. Le contexte, phrase, paragraphe, et le texte tout entier va donner le sens particulier que l'auteur veut donner aux mots. Comme le dit Damon Mayaffre (2008 : 811) « le sens naît en/du contexte ».

Comment faire pour repérer ces sens particuliers des textes ?

Depuis plusieurs décennies dans le courant des JADT les chercheurs ont développé plusieurs logiciels qui ont proposé des analyses lexicométriques, quantitatives, mais plus récemment aussi des analyses de type qualitatif et quantitatif basées sur la notion de cooccurrence (axe syntagmatique) du discours. Ainsi, on s'aperçoit que pour avoir une bonne idée de la texture, du sens d'un texte, il faut impérativement passer par les deux types d'analyse et qu'elles sont indissociables. Comme le défend si bien Damon Mayaffre (2010), Benedicte Pincemin et Damon Mayaffre (2010), et plusieurs autres chercheurs qui travaillent sur des méthodes d'analyse basées sur l'étude de la cooccurrence, c'est l'approche mixte qui permet de mieux explorer les sens car l'absence d'un mot a autant de sens que sa présence, sa haute fréquence autant que sa basse fréquence, etc. Avec l'avènement de la logométrie qui marie une méthodologie à la fois qualitative et quantitative, et un retour impératif au contexte, on arrive à mieux cerner les sens véhiculés dans un texte. Plusieurs logiciels qui combinent ces deux méthodes ont été développés dans le courant des JADT. Dans cet article, nous voulons les mettre à l'épreuve d'une analyse inusitée, celle des violences genrées et sexuées dans les crimes de masse et les génocides.

En effet, depuis les années 1970, de nombreux chercheurs ont abordé la question de la violence sexuée dans les conflits armés. Ainsi, le thème des violences spécifiques faites aux femmes est devenu un objet d'étude pour les chercheurs et un sujet de mobilisation pour les militants (Enloe, 1983; Elshtain, 1987). En revanche, l'approche genrée des phénomènes génocidaires est plus récente. Les recherches sur le génocide des Arméniens ont bien montré le sort spécifique des femmes et des enfants déportés massivement vers les déserts syriens et mésopotamiens ainsi que les atrocités auxquelles ils ont été soumis (Kévorkian, 2006). Eliz Sanasarian a été parmi les premières à mobiliser le genre comme outil d'analyse dans le cas arménien en s'intéressant aux femmes à la fois comme victimes et auteures du génocide (Sanasarian, 1989). Depuis, des chercheurs comme Katherine Derderian et Matthias Bjornlund se sont appuyés sur des concepts propres aux études de genre pour montrer le caractère genré du processus génocidaire (Derderian, 2005; Bjornlund, 2009). L'utilisation de concepts propres à l'étude du genre permet non seulement de mieux comprendre les diverses formes de souffrances, mais remet également en question la temporalité des génocides. En effet, en s'intéressant uniquement aux massacres et à la mort de masse et en laissant de côté le caractère genré des crimes commis, on tend à oublier l'expérience des femmes en tant que victimes, expérience qui perdure bien au-delà du génocide (Joeden-Forgey, 2012).

Témoigner de ces violences demeure toutefois un acte éprouvant qui tient tout autant aux conditions de son énonciation qu'à celles de sa réception. En effet, la connaissance et la reconnaissance de ces violences sexuelles exposent les survivantes à une possible discrimination, voire à une stigmatisation sociale (Josse, 2013). L'analyse des témoignages sur les violences sexuelles infligées aux victimes du génocide des Arméniens pose donc plusieurs défis. Dans cette perspective, notre analyse porte sur le contenu énonciatif des témoignages et sur les dispositifs rhétoriques par lesquels ils représentent les violences sexuées infligées aux victimes.

1. Corpus et méthode

Aux fins d'analyse, nous avons retenu cinq ouvrages publiés en français entre 1917 et 1920 et deux rapports extraits des archives françaises. Ainsi, notre corpus comprend une série de témoignages de victimes rescapées des massacres : hommes, femmes et enfants. Sans conteste, le plus connu parmi ces ouvrages est le « rapport Bryce » publié d'abord en anglais en 1917 et

traduit en français l'année suivante. Diplomate et homme politique britannique, James Bryce est chargé de réunir une série de documents sur le massacre des Arméniens. Parmi, les témoignages des victimes contenus dans le rapport, nous avons retenus les récits de quatre survivants (Bryce, 1917 : 216-218; 247-248; 269-276; 524-528). L'ouvrage d'Henry Barby, correspondant de guerre pour *Le Journal*, est publié en 1917. Présent sur le front du Caucase en 1916, Barby découvre, recueille et diffuse les récits des témoins et des victimes de la catastrophe qui s'est déroulée quelques mois auparavant. *Au pays de l'épouvante. L'Arménie martyre* contient plusieurs témoignages traduits en français par l'écrivaine arménienne Zabel Essayan. Soulignons que le livre de Barby a eu un écho important auprès du public lors de sa parution (Chabot, 2015). C'est en 1919 que *Les Mémoires* de Païladzo Captanian sont publiées à Paris. Dans notre corpus, il s'agit du seul témoignage qui soit directement rédigé par une rescapée du génocide. En effet, l'auteur a précisé les conditions de sa rédaction : à compter de l'ordre de déportation, elle avait noté dans son journal personnel les faits vécus, mais celui-ci a été détruit durant son exil, c'est donc de mémoire qu'elle a écrit son récit. Le recueil de témoignages inédits rassemblés et publiés par la Société des dames arméniennes (1919) est composé des récits de témoins oculaires des événements, il s'agit ici de victimes de la catastrophe. Le livre de Jean (Joseph) Naayem (1920), prêtre chaldéen, regroupe les récits de témoins et de victimes chrétiennes de différentes régions de l'Empire ottoman. C'est Naayem qui a transcrit et traduit leurs témoignages alors qu'il se trouvait à Alep et plus tard à Constantinople. À ces ouvrages, nous ajoutons deux documents tirés des archives françaises édités et publiés par Arthur Beylérien (1983). Le premier présente le témoignage d'un rescapé qui a erré pendant plus d'un an avec les émigrés alors que le second est la transcription d'un récit d'une jeune arménienne déportée d'Erzeroum.

Ce corpus constitué de ces six documents (total : 133 372 mots) a été analysé grâce aux logiciels IRaMuTeQ¹, TROPES (logiciel d'analyse sémantique)² et Hyperbase³. À l'aide de ces logiciels, nous avons effectué une lecture systématique et exhaustive de ce corpus textuel grâce à la lexicométrie-logométrie⁴ qui marie l'exploration qualitative et quantitative. Comme le mentionne Damon Mayaffre (2010), la valeur heuristique et la capacité suggestive de ce type d'analyse tiennent à ce qu'elle autorise un niveau de lecture impossible à atteindre à l'œil nu, apportant une autre vision du texte. Elle permet une approche inductive des données textuelles. En effet, la médiation de l'outil informatique entre le texte et le chercheur offre un recul intéressant qui permet de remonter des corpus pour bâtir des hypothèses. Ce va-et-vient entre l'analyse documentaire et l'analyse statistique dessine le parcours interprétatif du sens contenu dans ces textes. Aussi, l'analyse de la cooccurrence⁵ des mots qui lie les fonctions documentaires et statistiques est le contexte minimal d'un mot, le texte entier étant le contexte maximal. Dans le cadre de ces approches, c'est à la fois le contexte et le nombre qui font sens et c'est ce que nous avons interrogé dans nos textes.

Il faut préciser que notre analyse lexicométrique utilise les possibilités offertes par ces logiciels pour décrire les violences genrées, néanmoins ces outils ont montré assez rapidement leurs

¹ Développé par Pierre Ratinaud, laboratoire LERASS, université de Toulouse, www.Iramuteq.org

² Développé par Pierre Molette et Agnès Landré, de l'université Paris 8, www.tropes.fr

³ Développé par Étienne Brunet, laboratoire *Base Corpus et langage*, université de Nice Sophia Antipolis, [www.
http://ancilla.unice.fr/](http://ancilla.unice.fr/)

⁴ Logométrie (de *logos* pour « discours » et *métrie* pour « mesure »), mesure du discours (Mayaffre, 2010 : 22).

⁵ Association ou attirance de deux mots dans un contexte donné : phrase, paragraphe ou contexte plus large qui peuvent être de nature phraséologique, sémantique, thématique, rhétorique, stylistique, etc.

La figure 2 dévoile un aspect des rapports qui se tissent entre les hommes, les femmes et les enfants, c'est-à-dire la population civile. En effet, ces trois termes sont liés entre eux par les mots « séparés », « séparer », « séparation », « emmenés », « conduits », « ordonnèrent », « massacrés », « massacres », « exécutés », « tuèrent », « environ », « villages », « rapport », « seul », « convoi ». Ces mots et les rapports qu'ils entretiennent nous permettent d'esquisser un premier tableau des violences genrées au cœur du processus génocidaire. En effet, les hommes sont les premières victimes des massacres. Séparés des femmes et des enfants, ils sont emmenés dans les environs, à l'extérieur des villages et sommairement exécutés. Il s'agit là d'un élément caractéristique de ce génocide : le sort des hommes est rapidement réglé. Ce qui n'exclut pas des actes de cruauté mais il est différent de celui des femmes marqué par la violence dans la durée. Une Arménienne, Saténik Garabedian, rescapée de la déportation, raconte : « Les hommes de notre caravane étaient depuis longtemps massacrés. Nous n'avions qu'une centaine de vieillards et ceux-là durent, sous l'ordre des Turcs, creuser leur fosse, après quoi ils furent fusillés. » (Société des Dames Arméniennes, 1920 : 38). De même, une autre victime, Arménouhi Toribian de Samsoun, explique : « La déportation générale commença le 24 juillet [...]. Les Turcs, après avoir séparés les hommes, les conduisirent à la mort. » (Société des Dames Arméniennes, 1920 : 29). Cette rupture radicale des liens familiaux laisse les femmes et leurs enfants seuls. Que nous livrent les témoignages des violences qui leur seront infligées ?

Nous nous sommes donc intéressées au monde lexical qui entoure le mot femme qui est au cœur de notre propos, (figure 3 ci-dessous).

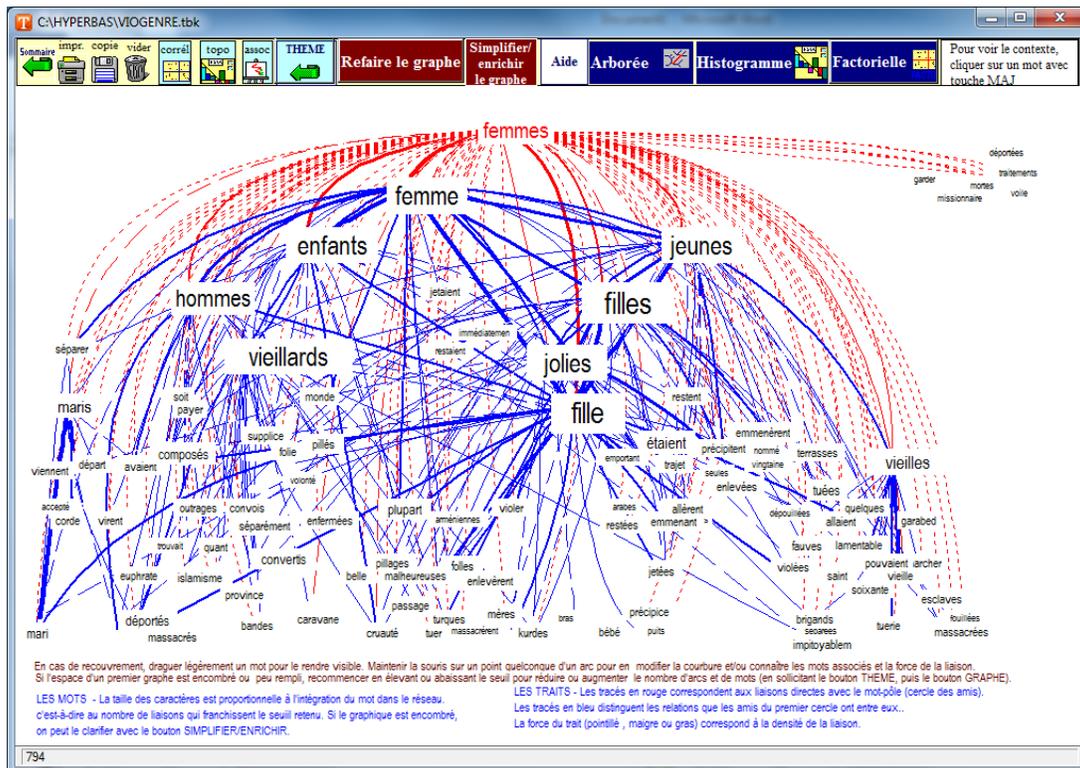


Figure 3. Monde lexical du terme femme dans l'ensemble du corpus

La figure 3 montre que le mot « femme » est principalement associé aux termes « enfant », « homme », « mari », « vieillards », « jeune » et « fille ». Il s'agit bien sûr de nommer les

principaux acteurs du drame au cœur des récits des victimes. Ici aussi le terme « homme » est lié au terme « séparation » et « départ », mais aussi à celui de « corde » et « massacrés ». En effet, à la lecture de ces mots en contexte, nous constatons que l'appartenance de sexe joue un rôle central dans les violences subies. C'est ainsi que Kaïané Abrahamian, une jeune fille d'Erzeroum rescapée des massacres, dont le témoignage a été recueilli en 1918 par le lieutenant français Poidebard, raconte cette séparation :

Après quelques jours nous arrivâmes à Khemar [Kemah] où tous les hommes furent pris [...]. Dans cet endroit les jeunes gens furent emmenés sur une montagne et tout à coup nous entendîmes des coups de fusil, nous ne sûmes jamais ce qui était arrivé, nous pleurions à fendre l'âme. (Beylérian, 1983 : 530)

En ce qui concerne le récit des cruautés infligées aux hommes les figures 2 et 3 ne sont guère explicites sauf bien sûr à retenir le mot « massacrés ». Notons tout de même que ce terme est indicatif du caractère à la fois sauvage et massif du crime. Cela étant, à la lecture des sources et par la recherche documentaire, nous relevons que certains témoins attestent des bastonnades et des tortures par lesquelles on leur arrache les ongles, les cheveux et la barbe (Bryce, 1917 : 269-270). C'est en étudiant le lexique relatif (les mots qui viennent avant et après le lemme « homme ») qui permet de voir même les hapax qui entourent ce mot, que nous avons pu repérer ces tortures qui ne ressortent pas forcément dans le graphique de l'environnement thématique vu leurs basses fréquences. Ces mutilations entraînent bien souvent la mort comme le rapporte la jeune Nounis Dilochlian : « Devant mes yeux les Turcs arrachèrent le nez de mon beau-frère avec des tenailles, il tomba mort » (Société des Dames arméniennes, 1920 : 25). Cette angoisse liée à la séparation et au destin réservé à la population masculine contribue à la terreur qui s'installe peu à peu chez les femmes, les vieillards, les jeunes filles et les enfants déportés. D'ailleurs, la figure 3 illustre les liens étroits que ces mots entretiennent entre eux et l'étude de leur cooccurrence le rend très explicite.

Si nous examinons de plus près les termes présents dans la figure 3 et qui sont liés à une forme ou une autre de violence, on retrouve les mots « violer », « tuer », « massacrèrent », « massacrés », « massacrées », « déportés », « violées », « tuées », « tuerie », « outrages », « supplices », « cruauté ». Aux tueries et aux massacres qui accompagnent la déportation des femmes et des enfants, il faut ajouter les violences sexuelles subies par les victimes. Les outrages et les viols semblent être le lot quotidien des Arméniennes sur les routes de la déportation. D'ailleurs, plus la déportation se prolonge et plus le nombre de filles et de femmes soumises au viol augmente ainsi que s'accroissent les cruautés et les formes de viols. Parmi de nombreux témoignages, celui de Victoria Aïvazian est sans doute le plus explicite puisqu'elle raconte le viol collectif d'une jeune arménienne, Aghavnie Khatchougian, agressée en une seule nuit par une douzaine d'Arabes (Société des Dames arméniennes, 1920 : 26). Dans son témoignage, un ancien soldat arménien du nom de Saghérian fait état de nombreuses jeunes filles livrées par les déportés désespérés à la soldatesque (Naayem, 1920 : 121). Le rapport Bryce rapporte les propos d'une rescapée qui raconte que des fillettes de 8 à 10 ans étaient violées et que, ne pouvant plus marcher à la suite de cette agression, elles étaient fusillées (Bryce, 1916 : 216). D'autres formes de cruauté sont décrites par les témoins et révélées par l'étude du lexique relatif du mot femme. L'amputation des seins ou encore l'empalement comme dans le récit halluciné d'un orphelin de douze ans, Boghos Dilavarian : « sur un tronc d'arbre qu'on avait effilé comme une pique, une femme était empalée. La vue de cette suppliciée était terrifiante » (Société des Dames arméniennes, 1920 :

19-20), ainsi que l'éventrement des mères pour en extraire le fœtus en sont des exemples. Tous ces actes sont autant de cruautés associées à la féminité et à la reproduction (Bjornlund, 2009 : 13. Fein, 1999 : 45).

En tenant compte de notre questionnement sur les violences genrées, nous avons aussi analysé avec le logiciel Hyperbase l'environnement thématique du lemme « fille » très lié à celui de « femme » (figure 4 ci-dessous).

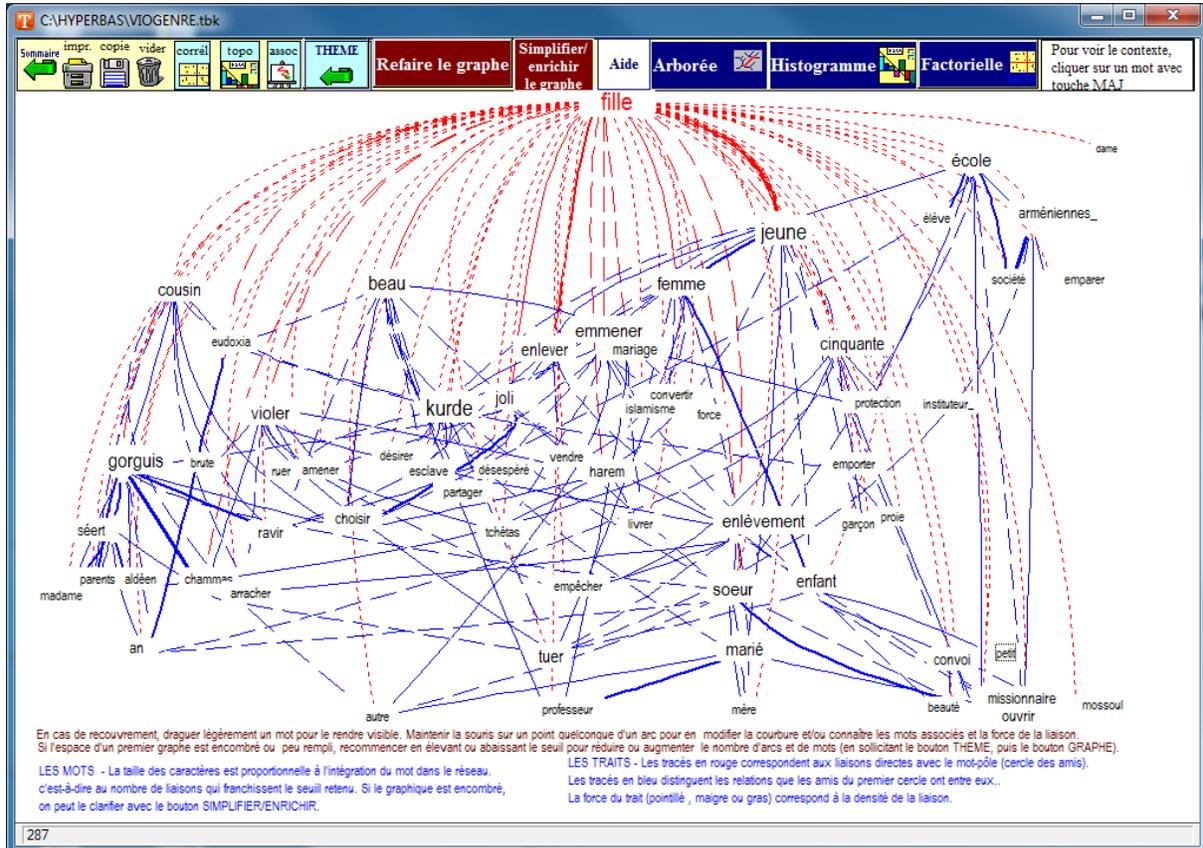


Figure 4. Monde lexical du lemme « fille »

Comme le montre la figure 4, le traitement imposé aux jeunes filles et aux enfants est souvent au cœur du récit de la déportation. Parmi les termes liés à celui de fille on retrouve celui de « enlever », « arracher », « emmener », « violer », « ravir », « emparer », « arracher », « tuer », « emporter », « convertir », « livrer », « vendre », « marié », « mariage », « force », « enlèvement », « harem », « esclaves », « islamisme », ainsi que trois termes désignant et qualifiant les agresseurs, « kurdes », « tchéta » et « brute ». À partir de ces termes et de leur lecture en contexte, deux constats s'imposent : d'abord, les enlèvements, les viols et les mariages forcés frappent les convois dès les premiers jours de la déportation. Ensuite, ces actes sont le fait non seulement des gendarmes en charge des convois de déportés mais aussi des bandes kurdes qui sillonnent la région et des groupes paramilitaires chargés par les autorités turques d'éliminer les Arméniens, les « tchéta ».

Il faut aussi noter à la lecture en contexte des mots cooccurrents à femmes et fille, soit « jolie » et « jeunes », que ce sont d'abord les jeunes filles qui sont l'objet de la convoitise des ravisseurs. Il s'agit bien sûr d'épouser les femmes les plus convoitées, c'est-à-dire les plus belles et les vierges. Dans le recueil de la Société des dames arméniennes, on peut lire le récit de Yéranik Saraphian, mariée de force à un officier turc, qui est islamisée et porte désormais le nom de Loutfié (Société des Dames arméniennes, 1920 : 35). Puis, ensuite, ce sont les jeunes femmes qui sont enlevées. D'ailleurs, craignant pour sa sécurité, Païladzo Captanian raconte qu'elle cherche à s'enlaidir en s'enduisant la figure de terre (Captanian, 1919 : 37). Selon le chercheur Matthias Bjornlund, il s'agit là d'une stratégie de survie répandue chez les femmes arméniennes. En effet, plusieurs mères salissent le visage de leurs filles pour les rendre peu attrayantes aux yeux des bourreaux. D'autres se coupent les cheveux pour ressembler à un homme ou encore mettent des produits dans leurs yeux pour paraître aveugles (Bjornlund, 2009 : 25). Si la vie de ces filles et de ces femmes est parfois sauvée par le mariage forcé, c'est bien sûr au prix de l'éradication de « l'identité arménienne » par l'abjuration de leur foi, leur « islamisation » et l'abandon de leur culture (voir figure 4, les mots « islamisme », « convertir » « harem » associés à fille).

Les violences infligées aux femmes et aux jeunes filles peuvent donc être analysées en termes de genre puisqu'elles sont différentes de celles que subissent les hommes, même si tous sont victimes de cruauté. En effet, les femmes sont frappées par les violences physiques à caractère sexuelles : elles sont violées, forcées de se prostituer ou encore d'épouser contre leur gré leur ravisseur. Cela étant, ces violences physiques s'accompagnent aussi d'humiliations diverses qui possèdent très souvent un caractère sexuel, actes que nous avons repérés grâce à l'étude du lexique relatif des mots « femmes » et « fille » réalisés avec Tropes. Parmi celles-ci, la « nudité » dans laquelle les déportées sont souvent abandonnées frappe tout particulièrement les témoins. C'est ainsi qu'à Alep, Captanian rencontre des déportées de Tokat et de Sivas qui ont fait partie d'une grosse caravane de plus de 700 femmes. Les survivantes lui ont raconté que les gendarmes les avaient forcées à se dévêtir et qu'elles avaient marché complètement nues pendant dix jours sous le soleil mésopotamien :

Elles marchèrent sous la risée et les sarcasmes des passants. [...] Il est superflu de dire ce que fût cette détresse morale et physique, sans exemple dans l'histoire de la Barbarie. Cette caravane avait un nom, celle des *Tchiblak Barhana* (la colonne des nudités). (Captanian, 1919 :130)

Comme le souligne Katharine Derderian, l'état de nudité contribue à la déshumanisation des femmes aux yeux de leurs bourreaux et plus généralement de la population, elle diminuait leur chance de survie et représentait une attaque directe à leur intégrité physique (Derderian, 2005 : 8). Ces mises en scène, dont les témoignages sont l'écho, ont comme finalité la stigmatisation des victimes et l'appropriation de leurs corps par le bourreau.

Témoins des horreurs de la déportation, les femmes en subissent les conséquences psychologiques, les termes « désespéré » et « folles » que l'on retrouve dans les figures 3 et 4 en sont l'illustration. Nous avons donc cherché à explorer plus avant le mot « folie » présent dans le corpus.

L'analyse du lexique relatif du mot « folie », réalisée avec le logiciel Tropes (figure 5 ci-dessous), montre bien que ce mot pôle est relié à « femme », « enfant », « homme », « famille », « ressentiment », « souffrance », « effroi », « mort », « pitié », « fleuve ».

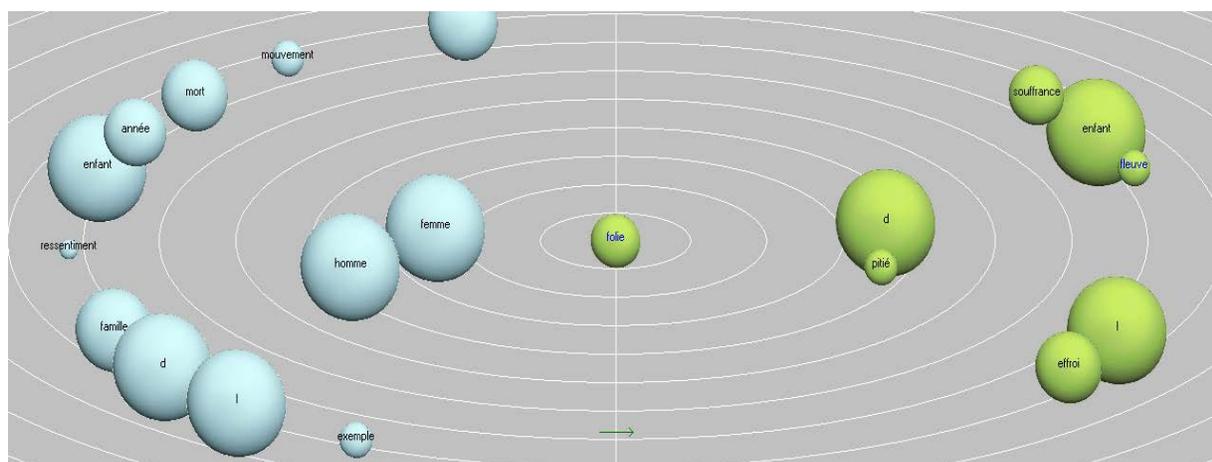


Figure 5. Lexique relatif du mot « folie » dans le corpus

Conséquence directe du désespoir, de la peur et de l'épuisement, la folie frappe particulièrement celles qui sont témoins ou victimes d'un choc violent physique ou psychologique. Le déchirement du tissu familial, la mort des êtres chers ainsi que l'effroi et la souffrance suite à ces événements entraînent parfois les mères à commettre un acte insensé et à tuer leurs enfants en les jetant par exemple dans un fleuve. C'est ainsi que Captanian raconte l'histoire d'une mère, Madame Donakian, qui doit donner sa fille à un bey influent. Alors qu'elle refuse de livrer sa fille, elle est fouettée, puis, à bout de force, Captanian souligne : « Et voilà que tout à coup éclata un rire sinistre. La dame, subitement atteinte de folie, riait aux éclats en sautant et en dansant » (Captanian, 1919 : 45-46). Donald et Lorna Miller, qui se sont intéressés aux répercussions psychologiques du génocide, expliquent que les mères sont souvent confrontées à des choix impossibles (Miller et Miller, 1993 : 94). Impuissantes devant les bourreaux et ne pouvant protéger leurs enfants des misères de la déportation, certaines mères, comme Madame Donakian, sombrent dans le délire, d'autres abandonnent leurs petits le long des routes ou les jettent dans les eaux de l'Euphrate (Sanasarian, 1989 : 451). C'est ce que raconte une déportée dont le récit est rapporté dans l'ouvrage de Bryce : « Beaucoup de mères perdirent la raison et laissèrent tomber leurs enfants au bord de la route » (Bryce, 1916 : 217). De façon similaire, Kaïané Abrahamian explique qu'alors que la moitié de sa famille a été décimée : « la fille de ma tante, la femme de Krikor, devint folle et dans sa folie jeta un de ses enfants dans le fleuve [...] ». (Beylérien, 1983 : 531) Les exemples de ce genre sont nombreux dans les témoignages de victimes et montrent toute l'ampleur des violences que doivent vivre les femmes arméniennes.

Conclusion

En 1982, le sociologue Leo Kuper décrivait la déportation de milliers d'Arméniennes comme une nouvelle méthode de massacre spécifique exercée contre les femmes (Kuper, 1982 : 112). C'est qu'aux souffrances liées aux marches forcées imposées aux déportés, il faut ajouter les viols, les enlèvements, les conversions forcées, les cruautés physiques (dénudement, empalement, éventrement, etc.) et psychiques infligées aux femmes. Le sort réservé aux hommes diffère de celui des femmes. Perçus comme un danger potentiel par les autorités turques, ils sont souvent cruellement traités mais surtout rapidement éliminés lors des exécutions sommaires qui se produisent dès les premiers moments du génocide. Par contre, les violences

physiques faites aux femmes, de nature et d'ampleur différentes, perdurent tout au long de la déportation. Aux violences physiques qu'elles subissent dans leur corps, s'ajoutent les violences psychologiques reliées à la perte de leur mari, de leur père et, plus encore, aux supplices vécues sous leurs yeux par leurs enfants.

Ces témoignages des violences sexuées du génocide des Arméniens publiés durant la Grande Guerre et au lendemain du conflit visaient bel et bien à informer et à divulguer les horreurs incroyables attestées par les victimes afin que l'humanité reconnaisse les violences subies par les femmes arméniennes qui ont été déportées vers les déserts de Syrie et de Mésopotamie. En conclusion de cette étude, une question demeure : n'y a-t-il pas des limites à témoigner de tels actes ?

Et c'est face à cette question que les outils d'ADT ont buté. Comment relever la difficulté à dire qui se traduit par l'utilisation de métaphores, d'allusions ? C'est par la lecture du texte, la lecture du dictionnaire (lexique total du corpus) ainsi que la recherche de l'environnement thématique de certains verbes comme *dire*, *décrire*, que nous avons réussi à soulever, en partie, cette question de la difficulté à dire les violences sexuées.

En effet, à l'étude de ces témoignages, on réalise que pour les victimes, la difficulté à dire les violences est double : d'une part, l'évocation des cruautés subies suscite des émotions intenses qui se traduisent parfois par des réactions physiques violentes. D'autre part, les mots leur manquent pour dire l'horreur ou alors certaines limites semblent infranchissables et dévoilent des tabous indépassables. Par exemple, Victoria Aïvazian, dont les deux jeunes fils meurent durant la déportation, écrit : « Il m'est impossible de décrire toutes les souffrances que j'ai subies et toutes les horreurs que j'ai vues » (Société des Dames arméniennes, 1920 : 26). Une autre femme, Nvart Mahokian, témoin des brutalités commises par les tchéts (*çete*) contre les déportées, écrit : « Malgré toutes les horreurs que je décris dans ce récit, la réalité serait impossible à rendre. Elle est au-dessus de toute imagination humaine » (Société des Dames arméniennes, 1920 : 17). Toutefois, malgré ces difficultés, les témoins veulent dire la souffrance qui a été vue et vécue par les victimes. D'ailleurs, notre analyse a bien montré que les traces réelles des violences sexuées sont présentes dans les témoignages. Tous les témoins ont cherché à énoncer et à dénoncer les crimes commis même si certaines pratiques et certains gestes sont évoqués de manière allusive ou métaphorique. Ainsi, en est-il du viol désigné parfois par l'expression plus pudique d'« atteinte à l'honneur » ou encore de l'évocation des cadavres de femmes nues ou à demi nues victimes de « sauvages délirants » et qui gisent, selon les termes de Captanian, en « des poses indécentes » (Captanian, 1919 : 39).

Le glissement de la désignation des violences à leur représentation dévoile toutefois les limites auxquelles sont confrontés tous les témoins des génocides. En effet, au-delà de la dimension factuelle, les témoins avouent sans peine leurs difficultés à livrer dans les termes du langage commun leur ressenti face à cette expérience.

Références

- Barby H. (1917). *Au pays de l'épouvante. L'Arménie martyre*. Paris : Albin Michel.
- Bethke Elshtain J. (1987). *Women and War*. New York: Basic Books.
- Beylérian A. (1983). *Les Grandes puissances, l'Empire ottoman et les Arméniens dans les Archives françaises: 1914-1918*. Paris: Publications de la Sorbonne.

- Bjornlund M. (2009). A Fate Worse Than Dying: Sexual Violence During the Armenian Genocide. In Herzog, D. editors, *Brutality and Desire: War and Sexuality in Europe's Twentieth Century*. London, New York, Palgrave MacMillan: 16-58.
- Bryce J. (1916). *Le traitement des Arméniens de l'Empire ottoman (1915-1916)*. Laval : Imprimerie Moderne G. Kavanagh & Cie.
- Captanian P. (1919). *Mémoires d'une déportée*. Paris : Flinikowski.
- Chabot J. (2015). Un témoignage et ses résonances : Au pays de l'épouvante. L'Arménie martyre, *Questions de communication. Carrières de témoins de conflits contemporains (3). Les témoins réflexifs, les témoins pollinisateurs* : 159-170.
- Derderian K. (2005). Common Fate, Different Experience: Gender-Specific Aspects of the Armenian Genocide, 1915-1917. *Holocaust and Genocide Studies*, vol. 19 (1): 1-25.
- Enloe C. H. (1983). *Does Khaki Become You? The Militarisation of Women's Lives*. Boston: South End Press.
- Joeden-Forgey E. (2012). Gender and the future of genocide studies and prevention. *Genocide Studies and Prevention*, (7-1): 89-107.
- Josse E. (2013). Violences sexuelles dans les conflits armés, confluences avec la torture. *Analyse du phénomène tortionnaire. Un monde Tortionnaire*. Rapport Acat : 273-280.
- Jurgenson L. (2009). L'indicible : outil d'analyse ou objet esthétique. *Protée*, vol. 37 (2) : 9-19.
- Kévorkian R. (2006). *Le génocide des Arméniens*. Paris : Odile Jacob.
- Kuper L. (1982) *Genocide: its political use in the twentieth century*. New Haven : Yale University Press.
- Mayaffre D. (2010). *Vers une herméneutique matérielle numérique. Corpus textuels, Logométrie et Langage politique*. Thèse, Nice.
- Mayaffre D. (2008). Quand "travail", "famille", "patrie" co-occurrent dans le discours de Nicolas Sarkozy. Étude de cas et réflexion théorique sur la co-occurrence, *JADT 2008*, vol. 2 : 811-822. En ligne. <hal-00551300>
- Miller D.P., Miller L.T. (1993). *Survivors: An Oral History of the Armenian Genocide*. Berkeley, Los Angeles, London: University of California Press.
- Mukakayumba E. (1995). Rwanda: la violence faite aux femmes en contexte de conflit armée généralisé. *Recherches féministes*, vol. 8 (1) : 142-154.
- Naayem J. (1920). *Les Assyro-Chaldéens et les Arméniens massacrés par les Turcs*. Paris : Bloud & Gay.
- Rapport du Service des Informations de la Marine dans le Levant au Ministère de la Marine, doc. 531.*
- Beylerian A. editors (1983), *Les Grandes Puissances, l'Empire ottoman et les Arméniens dans les Archives françaises (1914-1918)*. Paris: Publications de la Sorbonne : 506-509.
- Pincemin B., Mayaffre D. (2010). Logométrie, Textométrie. *Texto ! Textes et Cultures*, Equipe Sémantique des textes, 2010, XV (1). En ligne. <halshs-00981215>
- Roux M. *Chargé du Consulat de France en Mésopotamie, à M. Stéphane Pichon, Ministre des Affaires étrangères, doc. 561*, In Beylerian A. (1983). *Les Grandes Puissances, l'Empire ottoman et les Arméniens dans les Archives françaises (1914-1918)*. Paris: Publications de la Sorbonne: 529-532.
- Sanasarian E. (1989). Gender Distinction in the Genocidal Process: A Preliminary Study of the Armenian Case. *Holocaust and Genocide Studies*, vol. 4 (4): 449-461.
- Société des Dames arméniennes. (1920). *Témoignages inédits sur les atrocités turques commises en Arménie*. Paris : Imprimerie Dubreuil, Prérebeau & Cie.